

## LE SAVIEZ-VOUS ?



La densité en matière d'aménagement est avant tout une valeur qui doit être appréciée en fonction d'un contexte. A contexte donné, densité adaptée.

La densité, ce n'est pas nécessairement faire du collectif : maisons de villes, habitats intermédiaires, maisons superposées... sont des solutions qui permettent de répondre aux besoins d'intimité, de lumière et d'accès à la nature exprimée par les familles en participant à la maîtrise de la consommation du foncier. Cette densité doit s'accompagner d'une plus grande qualité dans les opérations d'aménagement et d'architecture. Pour cela, il y a besoin d'innover dans la conception des logements et leur relation avec les espaces extérieurs tant privés que publics (patios, terrasses, rez de jardin, places, promenades, liaisons douces, jardins...).

A titre d'exemple, dans l'agglomération Lavalloise, la densité retenue par le programme local de l'habitat (PLH) est de 375 à 450m<sup>2</sup> dans les programmes locatifs soutenus par la collectivité. Il existe également un encouragement financier à l'acquisition d'un appartement aux primo-accédants dans le cadre du dispositif prêt social location accession (PSLA).



Graphisme im.gomasio@gmail.com



# Un appartement, une maison, et beaucoup de liberté

HABITER AUTREMENT





BIEN VIVRE  
DANS UN APPARTEMENT

Pour bien choisir une maison ou un appartement selon son mode de vie, son âge, ses ressources et la composition du ménage, il convient de prendre en compte certains critères >>>>>>>>>>>>>>

## Dans une maison sur une petite parcelle

- Implanter les maisons sur les limites et en mitoyenneté.
- Economiser sur le foncier au bénéfice de la construction.
- Optimiser l'espace disponible et saisir les opportunités de densification.
- Veiller à la capacité d'évolution du projet à plus long terme.
- Privilégier les formes architecturales compactes pour limiter les pertes d'énergie.
- Développer les mêmes activités que sur une parcelle plus grande.

BIEN VIVRE  
SUR UNE PARCELLE  
DE 400M<sup>2</sup>



## Dans un appartement

- Privilégier un appartement de qualité.
- Orientations, vues, ensoleillement.
- Construction basse consommation.
- Qualité acoustique.
- Habitat individualisé favorisant l'intimité.
- Résidentialisation de l'immeuble.
- Présence d'une terrasse / balcon / loggia : espaces complémentaires de convivialité et de détente.

Vivre sur une petite parcelle ou dans un appartement n'est donc pas synonyme d'une moindre qualité de vie. Cela permet beaucoup de liberté en veillant à préserver les vues, l'intimité et l'ensoleillement.

### HABITER EN CENTRE-VILLE / CENTRE BOURG :

- Être à proximité des commerces / activités culturelles et sportives
- Être moins dépendant de l'automobile par rapport aux zones périurbaines
- Avoir accès aux transports en commun, moins utiliser son véhicule personnel
- Permettre aux enfants d'être plus autonome pour leurs activités
- Être à proximité « d'espaces verts collectifs » (parcs, aires de jeux, jardins partagés...)

Un appartement,  
une maison,  
et beaucoup de liberté

HABITER AUTREMENT

